

Oui à l'étape d'aménagement des routes nationales 2023 Oui à l'élargissement de l'A1 entre Nyon et Le Vengeron (GE)

17 juin 2024

Les milieux économiques lémaniques s'unissent pour la réalisation d'une troisième voie autoroutière entre Nyon et Le Vengeron. Un «Oui» à la nouvelle étape d'aménagement des routes nationales le 24 novembre* prochain permettra une adaptation du réseau routier face aux besoins de la Métropole lémanique, l'une des régions les plus prospères de Suisse.

Le Centre Patronal (CP), la Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER), la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) et la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE) se mobilisent afin de soutenir l'étape d'aménagement autoroutière 2023. Pour rappel, cette étape inclut plusieurs projets dont un en Romandie avec l'élargissement à 2x3 voies du tronçon Nyon - Le Vengeron (A1). Elle a toutefois été attaquée par un référendum.

Ce référendum dogmatique fait fi des réalités vécues par de nombreux usagers qui subissent tous les jours les conséquences d'une pression croissante sur les infrastructures. Cet acte politique a aussi pour conséquence de rallumer la guerre des transports. Ce conflit, dépassé à bien des égards, s'était pourtant éclipsé en faveur d'un large consensus fondé sur une synergie rail-route avec la création des fonds FAIF et FORTA.

Après plusieurs années de croissance démographique et économique record, les vétustes infrastructures autoroutières de la Métropole lémanique sont désormais très engorgées. Selon l'Office fédéral des routes (OFROU), les embouteillages atteignent un niveau maximum de 3/3 entre la région genevoise et Nyon. Cette situation est préoccupante car elle présage d'une saturation totale.

Devant une autoroute de plus en plus souvent embouteillée, un certain nombre d'usagers se rabattent désormais sur les routes cantonales. Ce trafic de transit, qui n'est que le reflet de l'incapacité d'une autoroute 2x2 à couvrir la demande, inonde désormais les petites localités de la côte lémanique valdo-genevoise. Ce phénomène occasionne de nombreuses nuisances (accidents, bruit, pollution, etc.) au grand désespoir des riverains. Il est temps que ce trafic retourne sur l'autoroute, l'infrastructure routière la plus efficace et la plus sûre du réseau.

D'autre part, l'engorgement de l'A1 entre Nyon et Le Vengeron provoque également des effets négatifs sur la bonne marche de l'économie régionale. On constate notamment un renchérissement de nombreux produits qui dépendent de la route pour leur acheminement. Les entreprises et les consommateurs en sont les grands perdants. En réalité, on assiste ici à une érosion continue de la compétitivité de la Métropole lémanique. Cette situation n'est pas acceptable alors que de nombreuses industries s'interrogent sur leur avenir dans la région.

En conclusion, les milieux économiques lémaniques soutiennent énergiquement la nouvelle étape d'aménagement des routes nationales incluant la réalisation de l'élargissement du tronçon entre Nyon et Le Vengeron. De la même manière, ils soutiennent la réalisation d'une nouvelle ligne ferroviaire entre Lausanne et Genève actuellement en discussion à Berne. Il s'agit pour la région lémanique de rattraper son retard et d'adapter enfin ses infrastructures de transport aux réalités démographiques et économiques.

Genève (FER-Genève), le 17 juin 2024 (11h)

**Sous réserve de la décision du Conseil fédéral.*

Pour tous contacts :

- Christophe Reymond, directeur général Centre Patronal, creymond@centrepatronal.ch, +41 79 621 12 05
- Philippe Fleury, directeur général Fédération des Entreprises Romandes Genève, philippe.fleury@fer-ge.ch, +41 58 715 36 69
- Vincent Subilia, directeur général de la Chambre de commerce d'industrie et des services de Genève (CCIG), v.subilia@ccig.ch, +41 78 757 95 36
Philippe Miauton, directeur de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), philippe.miauton@cvci.ch, +41 79 277 68 41
- Jean-Marc Demierre, Président de la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE), jean-marc.demierre@fve.ch +41 79 416 20 62



mobilite-leman-oui.ch



OUI

Assurer le futur des
routes nationales